

# SYNDICAT DES PÊCHEURS DES PÊCHEURS DE REIMS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

le dimanche 22 février 2015  
salle des Régates Rémoises



ASSOCIATION AGRÉÉE de PÊCHE et  
de PROTECTION du MILIEU AQUATIQUE  
Depuis le 18 Juin 1893



ASSOCIATION AGRÉÉE de PÊCHE et  
de PROTECTION du MILIEU AQUATIQUE  
Depuis le 18 Juin 1893

Compte rendu

Ouverture de la séance 9h00 :

**Mesdames, Messieurs, Amis Pêcheurs**  
**Bonjour à toutes et à tous**

Nous sommes réunis ce jour pour participer à l'Assemblée Générale du Syndicat des Pêcheurs de Reims et de la Région pour l'exercice 2014.

## Présentation des invités :

Avant de débiter cette Assemblée Générale, nous tenons à remercier les personnalités qui nous honorent de leur présence, en particulier :

- Monsieur LANG Conseiller Municipal Responsable des Sports représentant Monsieur ROBINET Arnaud Maire de Reims.
- Monsieur OTTO LOYAS Robert, Chef de Pole et du développement aux Voies Navigables de France
- Monsieur THIÉBAUX Dominique Vice Président représentant Monsieur DE CARLI Claude Président de la Fédération de Pêche de la Marne
- Nous remercions également Monsieur BOURQUEL Hervé Président des Régates Rémoises pour sa bienveillance de mettre à disposition la salle de son club
- Et vous tous amis pêcheurs, merci d'être présents afin de participer à cette Assemblée Générale, qui est la votre. (environ 80 pêcheurs, hommes et femmes)
- Monsieur QUÉNARD Éric excusé.

Je déclare donc ouverte l'Assemblée Générale pour l'exercice 2014.

Avant de débiter nos travaux, nous aurons une pensée particulière pour tous nos amis pêcheurs et membre de leur famille décédés depuis notre dernière Assemblée Générale. Et en particulier à notre ami Jean Bernard NALYWAJKO disparu récemment à l'âge de 65 ans. Nous l'appelions amicalement J.B.. Il faisait parti du club l'Entente 51. Nous garderons de lui un excellent souvenir en particulier son sourire et sa bonne humeur

A leur mémoire, je vous demande d'observer une minute de silence.

Je vous remercie.

## Le Président remercie l'ancienne municipalité et la nouvelle municipalité :

L'année 2014 a connu un changement de municipalité.

Tout d'abord nous remercions vivement notre ancien Maire Madame Adeline HAZAN ainsi que le premier adjoint Monsieur Eric QUENARD pour l'aide qu'ils nous ont apporté. Par leur présence à nos fêtes de la pêche, à nos Assemblées Générales, ainsi que leur accord pour que les enfants puissent pêcher dans le plan d'eau du Parc Léo Lagrange

Qui dit changement, dit nouvelles personnes. Nous ne doutons pas un seul instant que les relations avec la nouvelle municipalité seront identiques. Il n'y a aucune raison pour ne se soit pas le cas, car lors d'un bref entretien avec notre nouveau Maire Monsieur Arnaud ROBINET lors de l'inauguration au Bonheur des Rives, celui-ci nous a assuré que nos actions seront encouragées comme dans le passé.

Nous le remercions chaleureusement.

A noter que Monsieur LANG conseiller municipal délégué en charge des relations avec les associations sportives nous a fait l'honneur de sa visite à notre grand concours les 5 heures de Reims.

## Le Président commente le bilan de l'année 2014 :

L'année 2014 fut assez difficile à gérer car Il y a eu pas mal de problèmes à résoudre.

Beaucoup de membres du Comité ont eu des soucis de santé, ce qui les a rendus beaucoup moins ou pratiquement pas disponibles pendant quelques mois.

De ce fait tous les projets prévus n'ont pu être menés à bien comme nous le souhaitons.

En ce qui me concerne, j'ai été souffrant pendant les six premiers mois de l'année, ce qui m'a coûté deux hospitalisations pour une durée de six semaines, puis deux mois de convalescence.

J'ai donc seulement repris mes activités à plein temps à partir du début septembre.

J'en profite pour remercier vivement mes collègues du comité qui ont pallié mon absence avec efficacité et surtout m'ont bien soutenu pendant cette épreuve.

Heureusement contrairement aux années précédentes il y a eu peu de modifications au sein du bureau.

Coté satisfaction nos effectifs sont en légère progression après une baisse régulières ces dernières années.

En ce qui concerne les finances, notre situation est toujours délicate suite à nos problèmes de copropriété, qui ne sont toujours pas résolus.

Bien entendu comme chaque année nous sommes confrontés au mécontentement permanent de certains pêcheurs, mais il faut relativisés car se sont souvent les mêmes.

L'année précédente la météo nous & fortement handicapé. Pour 2014 ce fut un peu plus favorable (sauf juillet et aout) il faut peut être y voir une incidence favorable sur vente de cartes de pêche.

Comme pouvez le constater les problèmes n'ont pas manqués.

## **Le Président présente le rapport moral et le mode de scrutin :**

Avant de procéder à la lecture du rapport moral de l'exercice précédent qui a été adopté à l'unanimité des présents, je vous signale que pour l'exercice 2014 nous adopterons le vote à la majorité des membres actifs présents.

Cela concerne :

- Bilan financier
- Réciprocité CHI - EHGO - URNE
- Situations des ventes des cartes de pêche
- Pêche de la carpe de nuit
- Ouverture pêche à la truite et aux carnassiers
- Rappel de nos dépositaires de cartes de pêche
- Rapport d'activités des membres du comité
- Activité Atelier Pêche Nature
- Programme des reempoisonnements
- Achats de matériel
- Commentaires et résultats des différents concours
- Fête de la pêche
- Au Bonheur des Rives
- Rencontre INTERCOMITÉ
- Problème de recrutement de Garde Particulier

Voilà donc le rappel de l'essentiel de l'exposé de l'an dernier et approuvé par votre Assemblée Générale

Nous allons passer maintenant au bilan de l'exercice 2014.

Le bilan financier dont un extrait vous a été remis à l'entrée, va vous être commenté par le Trésorier Monsieur RUFFIER Reynald. A noter que nos comptes sont soumis pour examen au Cabinet DÉCIMALE 12 rue Simon à Reims.

Le Président donne la parole au Trésorier Reynald RUFFIER pour présenter le bilan financier

Nous vous rappelons que ce Cabinet est une Société d' Expertise comptable et de Commissaires aux comptes inscrits au Tableau de l'Ordre de la Région Champagne Ardenne et prêt de la Cour d' Appel de Reims.

Je donne la parole à Monsieur RUFFIER Reynald Trésorier du Syndicat des Pêcheurs de Reims et de la Région.

Les comptes sont également examinés par des vérificateurs indépendants du conseil d'administration. Il s'agit de Messieurs FORGET Gérard et GUILPIN Marc.

Je donne la parole à Monsieur FORGET Gérard porte parole des vérificateurs aux comptes  
Je vous demande donc d'adopter le bilan financier 2014.

Vote de l'Assemblée                    POUR à l'unanimité                    CONTRE 0                    ABSTENTION 0

Le bilan financier est adopté à l'unanimité des présents on à la majorité des présents.

Je vous rappelle que vous pouvez, pour ceux qu'ils le désirent consulter le livre sur rendez-vous au siège du Syndicat des Pêcheurs.

Comme vous pouvez le constater nos finances sont toujours fragilisées et nous devons redoubler d'attention afin si possible d'améliorer la situation.

C'est un exercice délicat car nous devons continuer à investir pour optimiser notre patrimoine.

Nous devons également dans la mesure du possible conforter notre fond de roulement, car cela est primordial pour obtenir un bon fonctionnement.

Concernant nos problèmes de copropriétés, que nous avons évoqué ici même l'an dernier, et bien ceux-ci ne sont toujours pas solutionnés.

La répartition des millièmes établie en 1980 demeure à ce jour toujours inchangé malgré la promesse d'un réajustement courant 2014. Or actuellement il n'en est rien nous payons toujours 20% sur l'ensemble de l'immeuble, alors que nous possédons une des plus petites surfaces.

Malgré plusieurs courriers adressés au syndic, et bien ceux-ci sont restés sans réponses.

Au mois de décembre, la réunion annuelle des copropriétaires donc eu lieu comme il se doit, inutile de vous dire que là c'était une excellente occasion pour remettre les choses au point.

Le Vice Président, le Secrétaire et moi-même présents (malheureusement le Trésorier a eu un empêchement) nous nous sommes évertués à faire comprendre à tous ces gens que la situation avait assez duré. Inutile de vous dire qu'ils étaient mal à l'aise et ont bien fini par admettre qu'il fallait réétudier la répartition afin que celle-ci soit enfin équitable.

A ce jour le problème n'a pas évolué, donc le Trésorier et moi-même avons décidé à nouveau d'adresser un courrier au syndic, compte tenu que les factures continuent à tomber.

Cette fois-ci il y aura forcément une réaction, car nous avons décidé de surseoir à tous les paiements tant que le problème ne sera pas résolu.

De ce fait nous espérons donc enfin aboutir au plus vite dans le règlement de ce litige qui n'a que trop duré.

### Le Président donne la situation de l'état des ventes des cartes de pêche et la liste des dépositaires :

Nous allons passer maintenant à l'état des ventes de cartes de pêche et à la liste des dépositaires.

L'année 2014 nous a réservé une bonne surprise, nous sommes en progression. C'est une satisfaction somme toute mesurée, mais cela est encourageant par rapport aux cinq dernières années ou nous étions régulièrement en baisse mis à part une légère hausse en 2011.

La raison nous ne la connaissons pas trop, peut être les conditions atmosphériques meilleurs qu'en 2013 mais cela n'explique pas la baisse des années précédentes.

Nous y reviendrons dans un autre chapitre.

Voici le détail en comparaison avec l'année précédente :

- Cartes Majeurs            2521 en 2013 - **2694 en 2014 plus 173**
- Cartes Mineurs            202 en 2013 - **232 en 2014 plus 30**
- Cartes Femmes            137 en 2013 - **167 en 2014 plus 30**
- Cartes Découvertes    382 en 2013 - **416 en 2014 plus 34**
- Cartes Journalières    1051 en 2013 - **1228 en 2014 plus 177**
- Cartes Vacances            36 en 2013 - **30 en 2014 moins 6**

Ce qui nous donne pour l'effectif actif **plus 233**  
Et pour l'ensemble **plus 438**

**Total 2013 = 4329 - Total 2014 = 4767**

Ce qui nous fait une progression d'environ 9%

En ce qui concerne la vignette U.R.N.E. là aussi une légère progression **1243 en 2013 - 1339 en 2014 = plus 96**

Il faut savoir que l'APPMA de REIMS représente à peu près 60% des ventes du département.

La réglementation générale figure sur le mémento 2015, ainsi que l'arrêté préfectoral remis à chaque pêcheur lors de l'achat de sa carte de pêche chez son dépositaire.

Ces résultats sont très intéressants, mais il ne faut pas en tirer des conclusions trop hâtives car les problèmes que nous subissons sont toujours présents.

La météo bien entendu joue un grand rôle.

Une conjoncture toujours aussi défavorable.

Pour de nombreux pêcheurs une carte toujours plus chère.

Certains se la procurent dans nos deux départements voisins pour quelques euros de moins. Mais il faut comparer les offres de pêche.

Lorsque l'on fait le calcul des dépenses sur une année pour pratiquer notre loisir cela représente bien peu de chose, surtout que bon nombre pratiquent dans des plans d'eaux privés. Et là quant on regarde le prix de l'action ou de la journée, il a matière à réfléchir.

Avec la carte interfédérale on peut pêcher pratiquement partout et ce sur tout le territoire national.

Il y a aussi malheureusement le peu d'engouement des jeunes pour nous rejoindre, ce qui n'assure pas la relève.

Je termine par le problème le plus épineux les accès sur nos parcours de pêche deviennent de plus en plus difficile, pour ne pas dire dans beaucoup trop d'endroits impossible.

Nous allons y revenir.

Pour les licences de nuit, qui ne concerne que les pêcheurs de carpes pratiquant sur les étangs de VIEIL ARCY et VRAUX.

**En 2013 = 32 - En 2014 = 26**

Par contre là nous sommes en baisse mais nous connaissons bien la raison, il s'agit d'un manque crucial de gardiennage, compte tenu que certains le sachant pêchent la nuit sans licence.

Nous vous rappelons que la pêche à la carpe de nuit reste interdite sur les autres étangs, en particulier à GUÉ MAUCHAMP ;

Commentaires sur le prix de la carte 2015 :

- Carte Majeure est passée de 73 à **74 €**
- Carte Interfédérale passe de 90 à **95 €**
- La Vignette U.R.N.E. passe de 25 à **30 €**
- Carte Mineure est passée de 22 à **23 €**
- Carte découverte reste à **6 €**
- Carte Journalière passe de 10 à **11 €**
- Carte Découverte Femme passe de 30 à **32 €**
- Carte Hebdomadaire pour un membre APPMA de 18 à **19.70€**
- Carte Hebdomadaire non membre d'une APPMA de 30 à **32 €**

Il faut savoir que sur l'ensemble de ces augmentations les APPMA n'en bénéficient presque pas. Il faut bien en être conscient.

D'autre part nous vous rappelons que nous ne touchons aucune subventions quel qu'elle soit.

Depuis cette année beaucoup de choses ont évolué concernant la réglementation du droit de pêche.

Pour ce qui est du département de la Marne, la plupart des APPMA sont en réciprocités totales.

Canaux - Rivières - Étangs

Début 2015 notre APPMA a mis tous ses étangs en réciprocité dans le 02 et le 51, toutefois l'étang de Puisieulx demeure réservé au plus de 60 ans.

La carte personne majeure (74 €) permet de pratiquer à 4 cannes dans notre département en 2<sup>ème</sup> catégorie, tout mode de pêche confondu.

La carte Interfédérale personne majeurs (95 €) 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie tout mode de pêche confondu permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprocitaires des 91 départements adhérents du C.H.I., de l'E.H.G.O et de l'U.R.N.E.

Ces trois groupements représentent presque la totalité de la France.

L'U.R.N.E. (Union Réciprocitaire du Nord Est) 17 départements

L'E.H.G.O. (Entente Halieutique du Grand Ouest) comprend l'Ouest et le Centre

Le C.H.I. (Club Halieutique Interdépartemental) comprend une grande partie de la région Sud

Seuls six départements ne font pas parti du groupement.

Il s'agit :

- Du JURA
- De la HAUTE SAVOIE
- La SAVOIE
- Les HAUTES ALPES
- L'ARDÈCHE
- La LOZÈRE

La carte réciprocité U.R.N.E. permet de pêcher uniquement sur les parcours des associations en réciprocité partielle des 17 départements adhérents à l'U.R.N.E.

Prix unique pour les 2 cartes 95 €

Si en cours d'année un pêcheur détenteur de la carte majeure (74 €) veut adhérer à l'U.R.N.E. possibilité d'obtenir une vignette volante au pris de 30 € délivrée uniquement sur le site Internet. [w.w.w. carte de pêche fr.](http://www.carte.de.pêche.fr)

Autre changement pour la carte découverte (Jeunes de moins de 12 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.

Auparavant ils pouvaient pêcher à 4 cannes tout mode de pêche confondus, maintenant c'est une seule canne.

Pour toutes les autres cartes pas de changement (si ce n'est le prix) toutefois pour plus de renseignements s'adresser au siège (Permanence tous les Vendredis après-midi de 15 à 17 heures) ou chez votre dépositaire.

En ce qui concerne les autres départements en cas de doute prendre contact avec les Fédérations ou les APPMA locales.

D'autre part nous vous rappelons qu'avec votre carte majeure vous avez le droit de pêche à une canne sur tous les lots du domaine public national. Là il n'y a rien de changé.

Depuis sa mise en place il y a trois ans environ la vente des cartes de pêche par Internet prend de plus en plus d'ampleur. La F.N.P.F. souhaite dans un proche avenir que la délivrance de ces produits ne se fasse plus que par ce moyen, afin de supprimer le document papier. Affaire à suivre

Je vous rappelle les noms des dépositaires ou les cartes de pêche sont mises en vente :

- Monsieur COLCY à Fismes
- CORA Cormontreuil uniquement par Internet
- CORA La Neuville uniquement par Internet
- DÉCATHLON Cormontreuil
- Monsieur DUVAL à Beine Nauroy
- Madame LEFÈVRE à Cormicy
- Monsieur MOORE à Aulnay sur Marne
- PASCAL PÊCHE à Reims
- LE SOLEIL D'OR à Condé sur Marne
- TERRE ET EAUX à Witry Lès Reims
- Madame TRIBUT à Selles
- AU VAIRON à Reims

- Monsieur VAN BELLEGHEM à Jonchery sur Vesle

Vous allez peut être (pour certains d'entre vous) étonnés et surpris qu'un seul dépositaire de Reims ne figure pas dans la liste que je viens de vous énumérer. Il s'agit du magasin « Passion Pêche », dès leur installation ils ont pris contact auprès de la Fédération (assez vertement d'ailleurs il faut le souligner) pour obtenir des cartes. Compte tenu qu'il s'agissait d'une nouvelle implantation nous avons demandé un délai d'observation. Nous vous rappelons tout de même que nous avons pris deux belles ardoises avec deux enseignes rémoises bien connues lors ces dernières années.

Au cours du dernier trimestre ceux-ci ont de nouveau sollicité la Fédération pour obtenir la vente de cartes de pêche.

Donc, notre Trésorier s'est rendu sur place afin de mettre un protocole d'accord en place. Et là surprise il a été très mal reçu comme l'on dit (excusez moi l'expression mais c'est réel) un chien dans un jeu de quille.

Bien entendu il n'a pas accepté ce genre d'accueil, la moindre politesse oblige, mais ces messieurs ne semblent pas connaître. Vu la situation notre Trésorier a réagi comme il se doit.

En conclusion nous refusons dans l'état actuel choses que cette société devienne notre partenaire.

Quelques points importants sur la réglementation :

- La Pêche à la Carpe de nuit est autorisée du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre
- La Pêche à la Truite du 14 mars au 31 octobre (taille 25cm - 4 prises par jour)
- La Pêche au Carnassier (brochet et sandre) ouverture le 1<sup>er</sup> mai

Rappel :

- La pêche est interdite dans les 50 mètres en amont et en aval à partir des portes et des bouchures des écluses.
- Pour les autres points de la réglementation se reporter à l'arrêté préfectoral et au règlement intérieur.

### Le Président présente le Conseil d'Administration :

Nous allons passer à la composition du conseil d'administration 2014/2015

Fort heureusement il n'y a eu peu de changement cette année, si ce n'est que nous avons du enregistrer un départ pour raison de santé. Il s'agit de Monsieur Raymond DEBOURGE, celui-ci a accompli pendant de nombreuses années un énorme travail sur le terrain sans faire de bruit, mais avec une efficacité incomparable. IL était assez peu connu du monde de la pêche car il ne se montrait pas beaucoup, c'était comme on le dit un travailleur de l'ombre qui n'aimait se mettre en avant. Nous le regrettons très sincèrement, et maintenant nous lui souhaitons bon vent dans d'autres occupations.

MERCI RAYMOND

Je vous rappelle que tous les membres du comité sont bénévoles (quoi qu'en pensent certains). Je vais vous les présenter en indiquant le rôle rempli par chacun.

#### BUREAU :

- Président : REMY Jean Pierre
- 1<sup>er</sup> Vice Président : poste toujours vacant
- 2<sup>ème</sup> Vice Président : ROULANCE Jacques
- Secrétaire : PICARD Daniel
- Trésorier : RUFFIER Reynald

#### LES MEMBRES :

- BENOMART responsable de l'étang de Puisieulx. il effectue toutes les tâches au niveau des travaux.
- CUNY Nicolas : Moniteur A.P.N. + travaux
- DULOQUIN Daniel : responsable des compétitions
- DUSAUTOIR Alain : Moniteur A.P.N. + travaux + rempoissonnement
- ÉTIENNE Maryse : Responsable A.P.N. + assure l'intendance des manifestations
- ÉTIENNE Jean Jacques : responsable A.P.N. + travaux + rempoissonnement
- GAUTHIER Franck : travaux

- GILBERT Serge : Responsable maintenance matériel + travaux + rempoissonnement
- SAMUEL Jean Louis : Moniteur A.P.N. + travaux

Comme vous pouvez le constater tous les membres sont affectés à divers postes.

Dans le comité tout le monde travaille, quoi qu'en disent certains, j'y reviendrai tout à l'heure.

Nous souhaiterions être plus efficaces, mais malheureusement nous ne sommes pas assez nombreux. Il faudrait davantage de gens disponibles (si possible 1 à 2 jours par semaine) les profils que nous recherchons être en bonne santé, si possible jeune retraité ayant une bonne moralité.

Nous vous informons qu'en fin d'année 2015 des élections auront lieu dans toutes les APPMA du territoire national pour élire leur nouveau conseil d'administration.

Ce sera pour vous une excellente occasion de vous exprimer et de présenter votre candidature pour apporter un nouveau souffle et renforcer l'équipe qui aura obtenu vos suffrages.

### Le Président informe de la quantité de poissons mis au rempoissonnement :

Nous allons passer à la rubrique toujours très attendue, c'est-à-dire les rempoissonnements.

Gros sujet de controverses car il nous est impossible de contenter tout le monde. Quoique l'on fasse il y aura toujours des mécontents. Il fallait faire comme ceci et pas comme cela car bien entendu chacun détient la meilleure façon de faire. C'est comme dans le sport dans chaque supporter il y a une âme de sélectionneur.

Nos approvisionnements ont connu moins de difficultés que l'an dernier. Sauf pour les grosses carpes (8 à 10 kg) nous souhaitons obtenir 10 à 12 poissons et là il n'y en avait pas de disponibles chez notre pisciculteur habituel.

Comme il est très difficile de diversifier nos achats pour une question de coût nous avons opté pour 100 kg de carpes de 2 à 3 kg

En plus de ce qui était prévu.

Nous avons donc acheté 1100 kg de gardons - 300 kg de carpes - 300 kg de tanches - 120 kg de carpes amour.

Ce qui fait 1820 kg de poissons pour une somme de 7000 €, par rapport à l'an dernier nous avons mis 1500 kg pour une de 5600 €.

Donc vous pouvez constater qu'un effort supplémentaire a été accompli.

Les gardons et les tanches ont été réparti dans le canal de l'Aisne à la Marne de Vaudemange à la Maison Bleue et à l'étang de Puisieux.

Les carpes aux étangs de Gué Mauchamp - Vieil Arcy - Vraux.

Comme nous étions convenus avec la Ville de Reims nous avons mis 50 kg de gardons et 50 kg de tanches au plan d'eau de Léo Lagrange.

Je vous en reparlerai un peu plus tard.

En ce concerne les truites 200 kg ont été déversé pour l'ouverture à l'étang de Gué Mauchamp - la rivière Vesle à Fismes, Saint Brice et Reims Fléchambault.

La répartition est la suivante un tiers dans les étangs et deux tiers dans la rivière.

D'autre part plusieurs centaines de fingerlings ont été aleviné dans la rivière Marne de Matougues à Tours sur Marne ceux-ci ont été fourni par la Fédération.

Le coût des truites représente une somme de 835 €.

Nous vous rappelons que par souci d'économie les rempoissonnements sont effectués par nos soins depuis plusieurs années avec le camion de la Fédération et notre propre véhicule.

Sachant qu'il faut 4 à 5 personnes pendant quatre bonnes demi-journées (6 à 7 heures par voyage) pour mener à bien ces opérations et ce dans des conditions climatiques quelques fois difficiles.

Heureusement ce ne fût pas le cas cette année.

Si nous faisons appel à un pisciculteur classique cela nous coûterait 2000 à 3000 € de plus pour des quantités à peu près identiques.

## Le Président reparle des CORMORANS et SILURES :

Maintenant nous allons aborder le problème cormorans. Sur ce sujet tout a été dit et écrit, nous n'avons toujours pas trouvé de moyens puissants pour diminuer ses populations d'une manière efficace. Beaucoup de techniques ont été testé mais sans résultats significatifs. Mis à part le tir et encore ce n'est pas facile.

Quant aux quotas autorisés ils sont bien trop faibles par rapport à la quantité présente sur tout le territoire français.

Toutefois il semblerait que l'hiver dernier (très doux) a permis une invasion moins importante que les années précédentes encore que cela ne soit pas une certitude sur l'ensemble de l'hexagone.

Pour l'instant il faudra toujours faire avec tant que les autorités compétentes ne prendront pas comme on le dit le taureau par les cornes. Afin d'éradiquer comme par le passé le problème à sa base. Mais là c'est une autre histoire car la puissante L.P.O. veille au grain.

Nous allons reparler du silure, car il y a toujours et de plus en plus les pour et les contres. Les spécialistes qui le recherchent les adorent, d'autres les détestent.

Mais maintenant il faut bien comprendre qu'il faut faire avec, il est présent à peu près partout.

Son pouvoir de reproduction est très important et il n'a pas de prédateurs. Forcément il entre en concurrence avec les autres carnassiers, donc il faut une quantité de poissons fourrage très importante afin de satisfaire tout le monde.

Il faut tout même se rendre à l'évidence, dans beaucoup d'endroits, c'est la main de l'homme qui l'a introduit.

Pour les amateurs de poissons trophées c'est un grand plaisir et une énorme satisfaction de capturer un spécimen et le remettre dans son élément en espérant le reprendre lors d'une prochaine sortie. Pour les autres ils peuvent s'ils le désirent le déguster, il paraît que sa saveur culinaire est reconnue.

Je vous rappelle que le silure bénéficie d'un statut de protection au niveau européen par le biais de la convention de Berne depuis 1979.

## Le Président fait un petit rappel de nos lots de pêche :

Voici le rappel de la liste des lots de pêche qui nous sont attribués :

Canal de l'Aisne à la Marne de Berry au Bac à Condé sur Marne soit 51,700 km

Canal latéral à la Marne de Vraux à Tours sur Marne soit 8,55 km

La rigole de Sept Saulx soit 2,100 km

La rivière Marne de Matougues à Tours sur Marne soit 18 km

La rivière Vesle à Reims du pont de Fléchambault à la passerelle Bienfait. Ensuite à Saint Brice, Breuil et Fismes soit 5 km

Le tout représente 85 km de rives.

Le coût annuel de location demeure toujours aussi lourd car il représente la somme rondelette de 4017 € que nous versons à l'état sous forme de baux de pêche.

Cette somme est difficilement supportable pour notre budget et je tiens tout de même à vous rappeler que nous sommes les seuls utilisateurs des canaux et rivières à payer un impôt.

De ce fait nous pensons avoir certains droits que beaucoup de personnes auraient tendance à contester.

Bien entendu pour la plupart par manque d'information.

Je vous le signale chaque année pour vous rappeler vos droits et informer également les nouveaux venus parmi nous.

Pour plus d'informations se reporter impérativement à l'arrêté préfectoral, le règlement intérieur et le dépliant Infos Pêche édité par la Fédération à disposition chez vos dépositaires.

Je vais de nouveau vous énumérer les nombreux problèmes que rencontrent nos pêcheurs pour pratiquer leur loisir.

Bien entendu la situation ne s'est pas améliorée loin s'en faut.



La liste est toujours aussi longue car depuis l'an dernier non seulement ça ne s'arrange pas, cela aurait même tendance à s'aggraver. C'est insupportable vous avez le droit de payer et de ne pas vous plaindre. Circulation interdite sur les chemins de halage, par ailleurs l'entretien laisse à désirer dans de nombreux endroits, mais il faut dire que depuis quelques années la réduction de personnel de chez V.N.F. a été importante. Ce n'est pas nous APPMA qui allons le faire nous n'avons pas le temps ni les moyens. D'ailleurs ce n'est pas notre rôle. Mis à par l'organisation des concours où là nous essayons d'obtenir des emplacements propres.

Je continue :

Parties boisées et champs cultivés jusqu'à ras des berges.

Coulée verte avec des barrières et des portails interdisant l'accès.

- Présence permanente le long des rives de nomades ou gens du voyage plus ou moins sédentarisés.
- Berges dangereuses avec des hauts bords et des éboulements.
- Courant rapide, crues ou lâchées venant du Lac du Der lors de la vidange.
- Lit de la rivière encombré et aussi des niveaux très bas en de nombreux endroits pendant la période estivale.

Je m'arrête là car tous ces problèmes deviennent récurrents.

Je propose à Monsieur OTTO LOYAS de ce voir dès qu'il sera disponible pour discuter de certains points qui nous interpellent de nouveau :

- Nouvelle mise en place de panneaux d'interdiction de circuler
- Mise en place de tas de terre injustifiée barrant certains chemins près des berges. Ainsi que les poses de barrières
- Manque d'entretien de celle-ci.

En ce qui concerne le Port Colbert : panneaux interdiction de circuler (sens interdit) sauf aux usagers du Port. Ce n'est pas nouveau. Je rappelle que les pêcheurs munis de leur carte sont des usagers du Port les week-end et jours fériés.

Par contre sur la pelouse où nous avons obtenu l'autorisation de pêche la semaine (grâce à vous il faut le reconnaître).

J'avais souhaité la pose de panneaux stationnement interdit aux poids lourds cela est resté sans suite.

Le problème à cet endroit c'est qu'il ya des camions qui stationnent 1 à 2 jours (souvent le week-end) et la plupart du temps ce sont des chauffeurs des pays de l'est. Ces messieurs sans scrupule déversent sur place toutes sortes de déchets et en plus défoncent le terre plein.

D'autre part La Chambre de Commerce a mis en place un affichage sur la réglementation générale de l'utilisation du Port en consacrant une partie à la pêche. Après en avoir pris connaissance, nous regrettons de ne pas nous y conformer car nous société de pêche nous nous en tenons uniquement aux textes de l'arrêté préfectoral établi chaque année.

Pour ce qui est de l'extension de la coulée verte de Saint Léonard à Sillery (j'en ai parlé ici même l'an dernier) à l'heure actuelle, il n'y a toujours rien de nouveau.

Des réunions devraient se tenir courant 2014 et pour l'instant aucune information. Mais méfions nous le projet n'est certainement pas enterré si le programme a pris du retard c'est probablement une question de financement.

Je vais d'ailleurs prendre contact avec les responsables très prochainement.

De toute façon ne nous faisons pas d'illusion, elle se fera mais à nous d'essayer d'en limiter l'impact.

Quant à celle qui mène de Condé sur Marne à Tours sur Marne malgré les réunions à la Préfecture et sur le terrain les décideurs ont opté pour la solution la moins onéreuse et la plus simple c'est-à-dire emprunter le chemin de halage existant exit les doléances des représentants des pêcheurs.

En quelque sorte payez et taisez-vous.

Récemment j'ai fait un mauvais rêve puisque nous pêcheurs sommes redevables auprès de l'état pour pratiquer notre loisir, pourquoi ne ferait-on pas payer aussi une contribution à tous les utilisateurs de l'eau et ses berges. Sports nautiques, marcheurs, joggeurs, rollers, cyclistes etc. ....

En partageant les coûts cela nous reviendrait peut être à nous disciple de Saint Pierre beaucoup moins cher.

Mais comme après tout beaux rêves, je me suis réveillé et j'ai dû me rendre à l'évidence en me disant Jean Pierre redescend sur terre ; l'atterrissage a été douloureux.

En conclusion nous pêcheurs nous ne sommes pas contre les coulées vertes, les loisirs doivent se partager avec tout le monde, nous demandons simplement que la répartition des berges soit équitable pour chacun. Actuellement c'est loin d'être le cas.

### Le Président parle des pêcheurs critiquant notre APPMA :

Maintenant je vais aborder un sujet brûlant. Une certaine minorité de pêcheurs bien connus ne cesse de nous critiquer régulièrement soit au bord de l'eau et surtout chez certains dépositaires. Bien entendu ce sont toujours les mêmes personnes.

Nous leur demandons de venir nous rencontrer à la permanence pour nous exposer leurs griefs, mais finalement nous ne les voyons jamais. Nous les invitons à participer à l'Assemblée Générale mais il refuse de se déplacer car d'après eux cela ne changera rien. C'est très facile de se dérober.

Je crois surtout qu'ils n'ont pas le courage ni la franchise de venir exposer leurs critiques qui bien entendu la plupart du temps sont négatives. C'est trop facile, la critique constructive est un art beaucoup plus délicat, mais je doute que la plupart de ces personnes sachent la pratiquer.

De plus s'exprimer devant une Assemblée ce n'est pas certainement à la portée de ces détracteurs. Ce qui est fort déplaisant c'est le dénigrement systématique, la plupart de leurs arguments sont infondés. Bien souvent par manque d'informations fiables et surtout par une pratique fréquente du mauvais esprit.

Nous leur demandons de venir nous rejoindre de temps à autre pour apporter leur contribution, là ils verront ce que c'est de consacrer de son temps et ce bénévolement.

Ils pourront aussi constater que les soi disant avantages pécuniers ou autres qui paraît-il nous bénéficions n'ont aucun rapport avec les réflexions saugrenues (quelques fois méprisables) qu'ils diffusent abondamment dans le monde de la pêche rémoise, c'est n'importe quoi.

Nous espérons que ce message (certes un peu dure mais très réaliste) sera largement diffusé nous n'en doutons pas.

Tous ces détracteurs se reconnaîtront.

Le seul argument qu'ils sont capables de mettre en avant, c'est qu'ils prendront leur carte dans les départements voisins.

Certains l'on déjà fait et ensuite ils sont revenus vers nous.

Mais qu'ils sachent surtout bien l'herbe n'est pas toujours aussi verte ailleurs.

D'autre part comme ils ne connaissent pas les dirigeants de ces APPMA ils seront bien en peine pour les critiquer à leur tour là il va y avoir un manque

Quant à nous APPMA de Reims si tel est le cas et nous ne les écouterons plus, à moins qu'un jour ils décident de revenir vers nous.

Il faut savoir aussi que de nombreux pêcheurs des départements voisins viennent nous rejoindre. Il doit y avoir une raison.

Autres problèmes souvent évoqués, nous entendons fréquemment Il n'y a pas de poissons à Reims et ce depuis de nombreuses années.

Pour lancer cette affirmation, il faudrait déjà un moyen fiable pour faire l'inventaire du cheptel et ce sur de nombreux kilomètres. Ces déclarations sans preuves viennent d'ailleurs le plus souvent de ces mêmes détracteurs. Les rempoissonnements ne sont pas suffisamment importants. Là c'est une question de moyen et encore rien ne prouve que ce soit profitable.

On nous dit aussi, on ne prend pas ou peu de petits poissons et ce malgré les alevinages qui sont réalisés. C'est un peu vrai mais les petits poissons sont les proies des carnassiers, (c'est la loi de la nature) mais ceux qui en réchappent, finissent par grossir.

Par contre et heureusement nous le constatons à maintes reprises, il y a du beau poisson à Reims.

Il est vrai que les pêcheurs lorsqu'ils opèrent seuls ou avec quelques amis font souvent de belles pêches.

Beaucoup d'entre vous ici peuvent en témoigner. Certaines fois ce n'est pas le cas, c'est le poisson qui décide.

Cela fait parti du charme de la pêche, la vérité du jour n'est pas forcément celle du lendemain. Alors arrêtons de dire, il n'y a pas de poissons chacun sait qu'il y en a, mais il est très sollicité et souvent sur les mêmes endroits donc difficiles à prendre.

Par contre, nous reconnaissons que lors d'organisation de compétitions en alignant plusieurs dizaines de pêcheurs et bien là les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de nos espérances. Surtout que certains compétiteurs viennent pêcher sur les parcours pendant plusieurs jours auparavant.

Ce n'est pas une consolation mais lorsque nous examinons les résultats des départements voisins ou APPMA voisines malheureusement ce n'est souvent guère mieux.

Revenons sur le canal de Reims souvent dénigré, nous essayons de comprendre les causes évoquées régulièrement.

Il y a plusieurs constats à faire. Sur pratiquement tout son parcours il est bétonné ainsi qu'aménagé de palplanches, la navigation est intense surtout à la belle saison avec le tourisme fluvial et les sports nautiques. Côté commerce cela est moindre, de toute façon il faut un peu de bateaux sinon la pêche est difficile. La plupart des ports ont été transformé en halte nautique ou occupés par les bateaux logements. Donc tous ces aléas ne favorisent pas la reproduction du poisson comme dans le passé. Il n'y a plus ou peu d'herbiers, de bords cassés, ni d'abris pour favoriser l'éclosion et la vie des alevins. Nous posons des frayères (une vingtaine) mais c'est insuffisant il en faudrait beaucoup plus. Ce n'est guère possible financièrement et en moyen humain. En résumé les alevins sont tellement ballottés, il faut qu'ils soient robustes pour résister.

On cite souvent en exemple le canal latéral à l'Aisne appelé aussi canal des Ardennes.

Ce canal nous le connaissons bien, les berges ne sont pas ou peu aménagées.

Donc il y a beaucoup d'herbiers, de buissons, de taillis qui bordent les rives, là toutes les conditions sont réunies pour obtenir de bonnes reproductions.

Il y a aussi moins de navigation, les ports sont moins industrialisés et les haltes nautiques plus rares.

Ce qui fait que les conditions sont plus favorables pour une pêche plus productive.

En ce nous concerne, nous faisons avec ce que l'on a.

D'autre part je vous rappelle tout de même que les canaux ont été créés pour la navigation.

Nous allons aborder le chapitre consacré aux étangs et là nos problèmes ne se sont pas arrangés.

Nous sommes très peu intervenus par manque d'effectif valide comme je vous l'ai précisé auparavant.

Malgré de nombreux appels pour venir nous aider, personne ne s'est porté volontaire.

Donc résultat les berges sont en mauvais état, de ce fait nous nous trouvons devant une masse de travail colossale.

Nous avons investi dans du matériel (2 motofaucheuses coût 2000 €) c'était nécessaire car souvent nous avons travaillé avec un matériel plus ou moins obsolète, fréquemment en panne donc beaucoup de perte de temps. Il faut dire aussi que ces machines ne sont pas toujours adaptées pour certains travaux.

Gros souci que je tiens à signaler, nous trouvons de plus en plus de bobines de fil dégradées (perruques). Cela est intolérable, quand nous les attrapons avec les machines, soit c'est une grosse perte de temps pour les extirper des lames et des roulements et quelques fois c'est l'arrêt total pour le reste de la journée. D'autre part c'est un piège redoutable pour les oiseaux.

Mais allez faire comprendre à ces gens sans scrupules que la nature n'est pas un dépotoir.

A ce propos nous trouvons une quantité d'ordures et déchets en tout genre de plus en plus importants dû à certains pêcheurs indécents et aussi à des fêtards qui viennent festoyer au bord de l'eau le soir en fin de semaine malgré qu'ils se trouvent sur des terrains privés, mais ça ils n'en ont rien à faire.

Pour éradiquer ce problème là c'est une autre histoire lorsque l'on voit ce qui se passe partout en ville, en campagne, dans la forêt malgré tous les efforts consentis, rien n'y fait, c'est une question d'éducation. Le chemin sera très long.

Dans la continuité nous allons parler des étangs.

### **Le Président donne quelques informations sur la situation des étangs :**

**VIEIL ARCY :** Beaucoup d'arbres morts et cassés. Prolifération des herbiers à la belle saison et ce comme nous l'avions rarement vu en particulier à l'entrée côté parking. Nous souhaitons faucarder mais cela n'a pas été possible car la personne qui devait nous prêter son matériel a elle aussi été souffrante, mais peut être que

nous pourrions l'envisager cette année si ce la est nécessaire.

Pour essayer de pallier à ce problème récurrent nous avons introduit 90 kg de carpes Amour entre 1 à 2 kg, nous espérons que cette opération sera couronnée de succès. Affaire à suivre.

Nous avons remarqué, d'ailleurs que certains habitués du lieu, nous les connaissons bien nous l'on a signalé, il y a des pêcheurs sans scrupules qui se permettent de couper des arbres, font du terrassement malgré les interdictions.

Seul est toléré de couper une branche cassée ou gênante de façon à éviter les accidents.

Autre problème faute de gardiennage régulier certains se permettent de pêcher la nuit sans licence voir sans carte, attention cette année nous allons mettre en place une surveillance plus fréquente.

Nous avons malheureusement vers la mi-décembre constatée une mortalité de carpes de 5 à 8 kg sur le petit étang. Sur ce que nous avons vu la quantité est difficile à définir.

Quelques dizaines peuvent être, il y en avait en surface mais probablement aussi sur le fond.

Il ne s'agit pas d'une pollution car les autres poissons n'ont pas été touchés.

Dans un premier temps nous avons pensé à un problème de rempoissonnement. Ce n'est pas le cas car les poissons introduits (une dizaine) faisaient entre 1 et 3 kg.

Or nous avons mis dans 3 autres étangs dont le grand à proximité et là, il n'y a pas eu de problème.

De toute façon tous nos poissons viennent du même pisciculteur depuis plusieurs années et la qualité est irréprochable.

Il arrive quelques fois qu'une mortalité de ces poissons se produit à une certaine époque de l'année, plutôt au printemps.

Or là c'est l'hiver, mais nous avons eu un automne assez chaud, à cette époque le froid n'était pas encore apparu et comme la masse d'eau est réduite, c'est peut-être une explication.

D'ailleurs ce phénomène c'est déjà produit dans le grand étang ainsi qu'au Parc Léo Lagrange.

Ce qui est navrant, c'est que ce préjudice a réduit le rempoissonnement sur Vieil Arcy à néant.

GUÉ MAUCHAMP : Là c'est le pire à certains moments les berges ressemblent à une décharge.

La réglementation est encore moins respectée qu'à Vieil Arcy pêche en batterie. Bateaux amorceurs.

Tentatives de pêche de nuit. Carpes non remises à l'eau et quelques fois emportées vivantes pour être réintroduites dans le privé, c'est strictement interdit. Maltraitance des poissons car l'obligation de les relâcher dans leur élément en dérange certains.

Et pour couronner le tout une fréquentation malsaine dont j'ai parlé tout à l'heure.

PIGNICOURT : Là toujours le problème d'algues et herbiers dès le mois de mai. L'agriculture toute proche fait toujours son œuvre. Traitements en tout genre (nitrates, phosphates) et j'en passe.

Malgré les bruits qui courent depuis pas mal de temps, cet étang n'est pas vendu et n'est pas à vendre. Que l'on se le dise une bonne fois pour toute.

Nous avons donc décidé comme à Vieil Arcy d'introduire des Carpes Amour, nous avons mis 30 kg environ une vingtaine de poissons. Donc à suivre.

Certains pêcheurs pour accéder à l'étang roulent sur le chemin de halage, je rappelle que ce n'est pas autorisé.

PUISIEULX : Cet étang est toujours réservé aux pêcheurs de plus de 60 ans. Il est entièrement clos.

Cette année nous avons eu un problème dont on se serait bien passé, les cadenas ont été fracturés.

Changer un cadenas ce n'est pas un problème, mais les clés réparties entre tous les pêcheurs, là c'est une autre histoire. Nous allons tenter de les réparer, si cela est réalisable nous aurons limité la casse. Dans le cas contraire, il faudra que chaque pêcheur vienne retirer une nouvelle clé au siège en échange de l'ancienne. Voyez un peu la galère. Nous vous tiendrons informé.

Ce préjudice pourrait nous coûter 500 € nous n'avons pas besoin de ça.

Au mois de novembre nous avons déversé 50 kg de gardons et 50 kg de tanches.

Sinon la réglementation n'a pas changé, mais attention comme nous le précisons chaque année, si les papis ne la respectent pas, ils risquent l'exclusion pour un an.

En conclusion si tout va bien, l'ouverture se fera le lundi 16 mars à 7h00

VRAUX : Bien entendu ces étangs sont toujours inondables, c'était encore le cas ces derniers temps.

Nous y avons mis 100 kg de carpes.

L'an dernier c'est un agriculteur qui a procédé au fauchage des berges, cela nous a bien soulagé car il a mis quelques heures pour effectuer ce travail alors que nous, nous aurions mis plusieurs jours.

Il y a toujours le problème de l'arbre dans le grand étang, mais il faudra un tracteur très puissant tout en faisant attention de ne pas dégrader le chemin et les berges. A priori cette opération sera très délicate. Là aussi il y a pas mal de débroussaillage et de coupe de bois à prévoir.

Tout cela n'est pas réjouissant, mais nous gardons le moral, nous sommes tous très motivés et si certains volontaires viennent nous appuyer, nous arriverons à proposer une offre de pêche attractive, comme nous le souhaitons.

Nous vous rappelons que tous les membres du comité munis de leur carte commission de gardiennage peuvent procéder à tout contrôle sur le domaine privé.

### Le Président commente la journée Nationale de la FÊTE DE LA PÊCHE :

Pour la troisième année consécutive nous l'avons organisé au Parc Léo Lagrange. Cette fois-ci la météo nous a été favorable, mais le poisson n'a pas répondu à nos attentes.

Nous avons accueilli 35 enfants, malheureusement c'est beaucoup moins bien que l'année précédente, nous en avons eu 50 malgré la pluie. Pour quelle raison, nous ne savons pas trop, peut être la concurrence de la Fête Jeanne d'Arc, mais ce n'est pas une certitude.

Comme chaque année nous mettons en place des animations avec l'aide de pêcheurs chevronnés :

- La pêche au coup : Jany LARCHER
- La pêche à l'anglaise : Dominique FERON
- La pêche à la carpe : Daniel MEYNARD et Dominique THIBAU

Bien entendu comme d'habitude les deux premiers cités ont pris beaucoup de poissons. Pour eux c'est tellement faciles. Par contre pour nos amis carpistes, c'est bien moins évident, ils ont fait moins bien que l'année précédente (3 carpes) cette fois ci 1 seule de 10 kg.

La raison c'est certainement les aléas de la pêche, mais peut être aussi parce que le doyen de l'équipe « dit le chef » était absent. Bien entendu c'est une boutade car nos deux amis nous les connaissons très bien, ce sont d'excellents spécialistes, cette année nous en sommes persuadés ils feront beaucoup mieux. Nous les accueillerons à nouveau avec un grand plaisir.

Quant à nos pêcheurs en herbe ce ne fut pas facile pour tous, les poissons étaient boudeurs, néanmoins pour les plus chanceux, ils ont pris des gardons, brémètes, perchettes et perches soleil.

Toute fois nous regrettons que certains parents ou grands parents qui sont eux-mêmes de bons pêcheurs ne jouent pas le jeu. En effet ils utilisent des appâts aussi bien dans l'amorce qu'à l'hameçon qui ne correspond pas à ceux qu'utilisent la plupart des participants.

De plus bien souvent ce sont eux qui tiennent la canne. C'est très préjudiciable car pour avantager les leurs ils pénalisent les autres qui pêchent à proximité. Ce n'est pas de la sorte que l'on leur donnera le goût de la pêche. C'est fort dommageable et d'autant plus regrettable qu'ils n'ont rien de plus à gagner.

Si ce n'est le fait d'avoir pris plus de poissons que les autres.

Nous espérons ne plus revoir cette année ce genre d'état d'esprit compétition, qui n'a pas lieu d'être ce jour là. Gardons surtout chacun l'attrait convivial qui devrait dominer en ce jour de Fête.

Tout le monde en sortira gagnant.

Bien entendu tous les jeunes ont été récompensés avec des lots de valeur égale car il n'y a pas de vainqueur, ni de classement, les poissons sont remis dans leur élément aussitôt après leur capture.

Ils ont été conseillés et aidés comme il se doit par des moniteurs compétents, qui ont répondu à notre invitation à savoir :

- Madame Danielle BILLA
- Messieurs Christian BILLA, Jean Claude BOCHEUX, Didier DEWAME, James JOLY et Reynald LAMBLEAU.
- Ils étaient beaucoup moins nombreux que les années précédentes, certains avaient promis de venir, mais ils ont dû avoir un empêchement.

Bien entendu tous les membres du comité étaient présents.

Cette année nous avons eu l'appui de la Fédération Départementale qui a détaché Monsieur Stéphane KOROBETSKI responsable des gardes fédéraux, il est également agent du développement.

Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir le Président de la Fédération Départementale Monsieur Claude DE CARLI.

Un grand Merci également à Madame Anne DESPAGNE rédactrice en chef du journal L'Union, qui nous a concoctés un très beau reportage agrémenté de nombreuses photos.

Tous les lots ont été offerts par les détaillants à savoir :

- Pascal Pêche à Reims
- Terres et Eaux à Witry lès Reims
- La Fédération de la Marne
- Le Syndicat des Pêcheurs de Reims

Un grand Merci à tous ces donateurs.

Cette année nous avons renouvelé notre effort de reempoisonnement, car nous souhaitons que les enfants prennent davantage de poissons afin de les attirer vers notre loisir.

Donc en plus de l'année 2013 (50kg de tanches).en 2014 c'est 50kg de gardons et 50kg de tanches qui ont été déversés.

Pour conclure ce chapitre l'ensemble du comité vous remercie infiniment pour votre participation, qui a permis à tous de passer une agréable journée

### CHAPITRE 13

Nous avons participé pour la troisième fois à l'animation au Bonheur des Rives organisé par la Ville de Reims, fin juillet et début août sur le Boulevard Henri Henrot entre la Pont de Venise et le Pont de Fléchambault.

Comme d'habitude et pour notre grand plaisir, le succès était au rendez vous.

Chaque jour nous étions sollicités par de nombreux enfants. Ils voulaient pour la plupart tous pêcher, parfois il y avait de l'attente et ce chaque jour.

A certains moments les poissons étaient mordeurs d'autres fois moins.

Les gardons, Brèmes, Ablettes, Perchettes et surtout les Tanches les ont comblés de plaisir.

Comme à l'accoutumée beaucoup de ces poissons ont fait un stage dans l'aquarium pour le plus grand plaisir de nos jeunes pêcheurs en herbe.

Hélas comme d'habitude nous avons eu beaucoup de demandes pour les inscriptions à l'école de pêche et là à l'arrivée au moment de concrétiser les adhésions il n'y avait pratiquement plus de candidats.

C'est un peu décourageant mais il nous en faut plus, nous allons persister.

Il faut savoir que pour nous membres du comité tenir un stand et initié les enfants pendant 10 jours de 10 à 19 heures ce n'est pas une mince affaire, car pour être efficace il faut que nous soyons minimum 4 personnes chaque jour. Nous avons fait appel à nos amis compétiteurs mais ils n'ont pas répondu pour diverses raisons, un seul s'est présenté, il s'agit de notre ami Jean Claude BOCHEUX (ici présent) qui nous a donné un sérieux coup de main, car il a été parmi nous pratiquement du début à la fin.

Un grand merci à lui. Vous pouvez l'applaudir.

Merci également à Monsieur Patrick LAUZIER de la Ville de Reims responsable du site pour son assistance.

### ATELIER PÊCHE ET NATURE (École de Pêche) :

L'Atelier Pêche et Nature a donc été mis en place mi-septembre 2013 à fin juin 2014 pour les enfants de 7 à 14 ans sauf pendant la période hivernale et les vacances scolaires. Il fonctionne donc au Parc Léo Lagrange le mercredi après midi de 14 à 17 heures.

Cette année la reprise est fixée le mercredi 11 mars à notre siège par des cours pédagogiques. Respect de la nature et de l'environnement, initiation sur la flore et la faune, montage de lignes, préparation des amorces, etc.....

Ils sont encadrés par 4 moniteurs chevronnés, il s'agit Madame Maryse ÉTIENNE, Jean Jacques ÉTIENNE responsables A.P.N. assistés de Messieurs Alain DUSAUTOIR et Jean Louis SAMUEL.

Comme vous pouvez le constater nos structures sont bien en place, la seule chose qui nous manque, c'est bien là l'essentiel ce sont les candidats, car si nous pouvions fonctionner avec 8 à 10 jeunes ce serait l'idéal.

Dans une ville comme Reims ce devrait être réalisable.

Certains d'entre vous ont pu constater que nous avons lancé un appel dans le journal L'UNION paru vendredi.

Nous espérons qui sera couronné de succès.

D'autre part si parmi vous, vous connaissez des jeunes de votre entourage qui pourrait être intéressés, n'hésitez pas à nous les envoyer.

Cette année il y aura beaucoup de poissons dans le lac, donc nous sommes persuadés qu'ils vont bien s'amuser.

## Le Président parle d'organisation d'un Championnat Corpo et de Concours par le Syndicat ainsi que des Clubs sur nos lots :

Comme chaque année nous organisons plusieurs concours :

- Un championnat corporatif en 4 manches de 4 heures
- Un marathon corporatif de 5 heures pour clôturer la saison.
- Un concours Poissons Chats aux étangs de Vraux le 14 juillet.
- Les 5 heures de Reims (le grand rendez vous de la saison). Cette compétition remporte chaque année un grand succès, elle s'est déroulée début novembre dans le bief du canal entre le Pont de Vrilly et le lieu dit « les Palettes ».

Cette année c'est Monsieur Stéphane LANG qui nous a fait l'honneur de représenter la Ville de Reims.

Merci également à Madame Caroline GARNIER du journal L'Union pour son reportage.

Nous apportons également une aide logistique pour la :

- Coupe de Printemps organisée par la société Pascal PÊCHE et l'ENTENTE 51.
- La coupe de Noël organisée par l'AMICALE RÉMOISE.
- La coupe d'Automne organisée par le REIMS PÊCHE COMPÉTITION.
- Le Challenge Sensas organisé par le C.D.51 et REIMS Pêche Compétition.
- Le Championnat Départemental 1<sup>ère</sup> division au Coup organisé par le C.D.51, l'Entente 51 et L'Amicale Rémoise.
- Un concours organisé par Terres et Eaux.

Comme chaque année les membres du Syndicat des Pêcheurs participent à l'Inter Comité. Cette manifestation regroupe une bonne partie des sociétés du département.

Pour 2014 cette journée s'est déroulée à VILLERS en Argonne dans le rivière Aisne.

L'organisation était assurée conjointement par les 3 sociétés Argonnaises à savoir :

- La Rossette de Sainte Menehould
- Le Carpillon de Verrières
- Le Barbeau de Villers en Argonne

Nous en profitons pour les remercier, ils ont très bien fait les choses.

Après l'avoir emporté 4 fois consécutivement, cette année REIMS a du concéder le challenge à leurs amis de la Raquette Chalonnaise.

Voici le classement :

1 <sup>er</sup>	Dominique THIÉBAUX de la Raquette Chalonnaise	1380 points
2 <sup>ème</sup>	Jean Pierre REMY du Syndicat des Pêcheurs	790 points
5 <sup>ème</sup>	Daniel DULOQUIN du Syndicat des Pêcheurs	300 points
6 <sup>ème</sup>	Jean Louis SAMUEL du Syndicat des Pêcheurs	300 points
9 <sup>ème</sup>	Nicolas CUNY du Syndicat des Pêcheurs	200 points
10 <sup>ème</sup>	Jean Jacques ÉTIENNE du Syndicat des Pêcheurs	200 points

Comme vous pouvez le constater les scores sont très faibles pour une pêche de 2 heures. Il n'y avait ce jour là que du petit poisson à prendre.

A noter notre ami Dominique «ici présent » à pris un brochet de 51 centimètres (fait rarissime en compétition) ce qui non seulement le fait gagner et permet de ce fait à son équipe de l'emporter.

Nous lui adressons toutes nos félicitations ainsi qu'à ses équipiers.

Quant à votre serviteur c'est lui qui a pris le plus grand nombre de poissons, mais il a eu la chance de tirer une aile, cela lui a permis de remporter la canne d'honneur. Il faut rappeler que l'année précédente il avait été capot à ANGLURE. Et ce avec le sourire.

D'autre part le mode de calcul se fait au poids, si celui-ci était établi comme dans toutes les compétitions par addition des places, REIMS l'aurait emporté largement. Mais il ya un règlement tout le monde le connaît il faut l'accepter.

Maintenant je passe la parole à Monsieur Daniel DULOQUIN responsable des compétitions pour vous commenter les différents résultats de l'année.

## 16 CHAMPIONNATS ET CONCOURS ONT ÉTÉ ORGANISÉS SUR NOS LOTS DE PÊCHE

Le Syndicat des Pêcheurs de Reims

Le Comité. Départementale 51 et

3 clubs de pêche de compétition à Reims

- Amicale Rémoise Pêche de Compétition
- Entente 51 Pêche Sportive
- Reims Pêche de Compétition

Plus deux magasins de pêche-PASCAL PÊCHE et TERRES et EAUX

CES CHAMPIONNATS ET CONCOURS ONT ÉTÉ ORGANISÉS PAR :

LE SYNDICAT DES PÊCHEURS DE REIMS :

Un championnat CORPO de 4 manches de 5 pêcheurs par équipe :

9 équipes sont engagées pour ce championnat :

- CHAMTOR
- G.H.MUMM
- PASCAL PÊCHE
- C.E.PEUGEOT
- ARCELOR MITTAL
- SARLINO A
- SARLINO B
- SYNDICAT DES PÊCHEURS DE REIMS
- VILLE DE REIMS A.S.M.

Le résultat de ce championnat environ 45 pêcheurs par manche de 4 heures:

- 22/03/2014 REIMS au Port Colbert-SYNDICAT DES PÊCHEURS DE REIMS - poids de poissons pris à cette manche = 29.800 kgs
- 19/04/2014 COURAUX-CHAMTOR - poids de poissons pris à cette manche = 12.505 kgs
- 17/05/2014 VRILLY les Rondins-PASCAL PÊCHE - poids de poissons pris à cette manche = 18.260 kgs
- 07/06/2014 VRILLY les Palettes-CHAMTOR - poids de poissons pris à cette manche = 52.120 kgs
- Classement Final par Équipe - 1<sup>er</sup> CHAMTOR - 2<sup>ème</sup> SYNDICAT DES PÊCHEURS - ASM VILLE DE REIMS
- Classement Final Individuel Corpo - 1<sup>er</sup> MARCHOIS - CHAMTOR

Un Marathon CORPO de 5 pêcheurs sur la même place : 8 équipes engagées

- 11/10/2014 REIMS Vrilly - poids de poissons de pris à ce marathon = 34,090 kgs
- Classement Final - 1<sup>ère</sup> ASM VILLE DE REIMS

Un concours - marathon aux poissons chats : 30 pêcheurs engagés

- 14/07/2014 Vraux - poids de poissons de pris à ce marathon = 70,010 kgs - 3836 de poissons nuisibles de pris +
- Classement Final - 1<sup>er</sup> ROUSSEL Philippe - Amicale Rémoise - il a pris 351 poissons nuisibles et 59 autres soit un total de 410 poissons pour 6 heures se pêche

Un concours - marathon à l'américaine - les 5 heures de Reims : 37 équipes engagées

- 02/11/2014-REIMS Vrilly - poids de poissons de pris à ce marathon=39.460 kgs
- Classement Final - 1<sup>er</sup> équipe - DA SYLVA LAMBERT

Nous avons aussi organisé la Fête Nationale de la Pêche pour les jeunes de 7 à 14 ans

Nous avons participé l'Inter Comités = Classement final 2<sup>ème</sup>

Nous avons aussi participé au Bonheur des Rives organisé par la Ville de REIMS un énorme succès auprès des jeunes. C'est 3 dernières manifestations le président en a parlé dans son rapport d'activité

CONCOURS ORGANISÉS PAR :

L'ENTENTE 51 PÊCHE SPORTIVE - 3 concours des + de 55 ans :



- 14/04/2014 REIMS Vrilly - 1<sup>er</sup> HERVET Christian - Team Vals et Eaux - poids de poissons pris de cette manche = 47.780 kgs - 29 pêcheurs
- 28/04/2014 LOIVRE - 1<sup>er</sup> MALLET Michel - Team Vals et Eaux - poids de poissons pris de cette manche = 18.580 kgs - 26 pêcheurs
- 10/06/2014 REIMS Vrilly - 1<sup>er</sup> THIÉBLEMONT Robert - CD 52 - poids de poissons pris de cette manche = 24.670 kgs - 24 pêcheurs
- Classement Final des 3 manches des + de 55 ans - PERCHAT Patrick - Team Ablette Sparnacienne

CONCOURS ORGANISÉ PAR PASCAL PÊCHE avec l'aide de l'ENTENTE 51 : 60 pêcheurs

- 21/04/2014 REIMS Port Colbert - Coupe de Printemps - 1<sup>er</sup> TILE Christophe - Amateurs Reims poids de poissons pris à cette Coupe de Printemps=207.800 kgs

CHAMPIONNATS ORGANISÉS PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL 51 : (Amicale Rémoise et Entente 51) - 21 pêcheurs

- 21 et 22/06/2014 REIMS Vrilly - Championnat 1<sup>ère</sup> Division Départementale - 1<sup>er</sup> CUNY Nicolas - poids de poissons pris à ce Championnat = 122,970 kgs

CONCOURS ORGANISÉS PAR L'AMICALE RÉMOISE PÊCHEURS DE COMPÉTITION :

- 07/12/2014 REIMS Port Colbert - Coupe de Noël - THIRION René -Entente 51 - poids de poissons pris à cette Coupe de Noël = 9,590 kgs - 40 pêcheurs

CONCOURS ORGANISÉS PAR REIMS PÊCHE COMPÉTITION :

- 06/04/2014 Reims Port Colbert -Challenge Sensas - 1<sup>ère</sup> équipe - Team 08 - poids de poissons pris à ce Challenge = 105 kgs

CONCOURS ORGANISÉ PAR LE MAGASIN DE PÊCHE TERRES ET EAUX :

- 19/05/2013 Reims Port Colbert - Concours - 1<sup>er</sup> DA SYLVA Diégo - Team Rameau Saint Quentin - poids de poissons pris à ce Concours = 52.800 kgs - 27 pêcheurs

LES 16 ÉPREUVES DE PÊCHE ONT TOTALISÉES UN POIDS DE POISSONS PRIS DE  
813,670 KG

J'en ai terminé avec mon compte rendu des championnats et concours. Je rends la parole au Président.

**Le Président cherche activement des Gardes de Pêche Particuliers ;**

Une année vient de passer et nous n'avons pas trouvé de Gardes Particuliers.

Nous avons eu 4 candidatures malheureusement aucune n'a pu être retenue pour diverses raisons.

Donc nous recherchons toujours activement des volontaires mais il faut bien le dire c'est difficile de trouver le profil correspondant à nos attentes car la tâche n'est pas aisée.

Il faut de nombreuses qualités :

- Être disponible
- Avoir de la pédagogie
- De la fermeté
- Une très bonne connaissance de la Pêche et de l'Environnement.

S'il y a des personnes intéressées correspondant aux qualités recherchées, qu'elles viennent vite nous rencontrer.

Compte tenu de cet état de fait certains pêcheurs se permettent d'enfreindre la loi et colporte la bonne nouvelle un peu partout. Donc ils pêchent sans carte, pêchent aux leurres ou à la cuillère en période de fermeture, pêchent sur certains parcours non autorisés la semaine, d'autres braconnent etc. ...

Ils prennent des risques car contrairement à ce qu'ils pensent ils peuvent être contrôlés sans s'y attendre :

- Par la Gendarmerie
- Par la Police
- Par les Gardes de l'ONEMA
- Par certains agents de VNF assermentés
- Par les Gardes Fédéraux

Certains d'entre vous les ont déjà rencontrés.

A ce propos la brigade a été renforcée récemment par plusieurs éléments. Donc les contrôles seront plus fréquents.

Je tiens à vous faire savoir courant 2014, 6 procès verbaux ont été dressés par eux-mêmes sur les lots de Reims.

Qu'on se le dise les informations pour certaines choses circulent très vite (à tort ou à raison) celles-ci ont leur importance.

### Le Président passe la parole maintenant à l'intervention des personnalités.

- Intervention de Mr LANG de la ville de REIMS

Je suis pêcheur moi-même, par manque de temps, je ne puis m'y consacrer, la Ville de Reims continuera à participer aux manifestations comme dans le passé. Je félicite l'Assemblée de l'attention portée à l'élocution du Président.

- Intervention de Mr THIÉBAUX Dominique de la Fédération de la Marne de Pêche

Tout a été dit par le Président

- Intervention de Mr OOTO LOYAS Ingénieur V.N.F.

Demande d'un pêcheur l'élagage des arbres au Port Colbert à l'endroit sur la pelouse :  
Réponse de Mr OTTO LOYA de VNF va faire le nécessaire pour cette intervention.

Moment très important également ce sont les questions diverses

### Questions posées au Président :

.pourquoi la réciprocité à Vieil Arcy-réponse : obligation de mettre cet étang et même les autres, pour avoir la carte inter fédérale.

Pourquoi le retrait de la poubelle à Pignicourt- réponse : pour éviter le dépôt des ordures du village

Une question pour le rempoissonnement truite-réponse : il se fera la vieille de l'ouverture

Le temps est venu de conclure Mesdames et Messieurs, toute l'équipe du comité vous remercie d'être venu assister à nos travaux pour cette Assemblée 2014.

Nous remercions de votre aimable attention et vous invitons à prendre le verre de l'amitié.

A L'ANNÉE PROCHAINE

Fin de la séance à 11h15

Le Président :

Le Secrétaire :

Jean Pierre REMY

Daniel PICARD